M. Carter: Monsieur le président, les phoques savants peuvent applaudir, mais il n'y a pas de matière à rire pour les personnes pour qui je tente d'obtenir ces choses.

• (4.40 p.m.)

J'ai présenté de nombreuses instances à divers ministres en vue d'obtenir certaines choses pour ma circonscription électorale. En particulier, j'ai présenté des instances au ministre des Travaux publics par l'intermédiaire du ministre des Pêcheries, en vue d'obtenir certaines instalations dans la petite ville de Rivière-à-Pierre dans Saint-Jean-Ouest. Cela, en vue d'aider les pêcheurs d'une colonie appelée Saint-Vincent dans la Baie Sainte-Marie. La colonie de Saint-Vincent est entièrement exposée à l'Atlantique et ne possède aucune installation pour l'amarrage des navires. Les pêcheurs arrivent et doivent lancer le poisson de leur navire sur la plage, puis obtenir de l'aide de quelques jeunes gens ou de personnes plus âgées pour lancer le poisson de la plage sur le chafaud. Lorsque j'ai demandé des installations, le ministre des Travaux publics m'a répondu qu'il en coûterait $66,000. Il m'est bien difficile de concilier le refus du ministre quand, selon la rumeur, on aurait dépensé $50,000 pour meubler le bureau d'un des ministres. Comment puis-je retourner chez les gens de cette région dont la subsistance dépend entièrement de la pêche, et leur dire que nous ne pouvons leur fournir cette installation parce que le gouvernement estime cette dépense injustifiée, alors qu'en même temps nous apprenons qu'on peut dépenser $50,000 pour meubler le bureau d'un ministre?

L'hon. M. Drury: Lequel?

M. Carter: Je suis sûr que le ministre sait aussi bien que moi de qui il s'agit.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): L'ont-ils fait pour vous, Bud?

M. Carter: J'appuie les remarques de mes collègues de ce côté de la Chambre à propos de la situation très grave qui se prépare à Terre-Neuve. Si on lui permet de se développer et de se transformer en crise, un quart au moins de la population de Terre-Neuve en ressentira la rigueur et les effets néfastes. J'estime que le gouvernement et le ministre, pour qui j'ai beaucoup de respect, devraient faire à très bref délai une déclaration pour annoncer une aide imminente afin que ces entreprises qui menacent en ce moment de fermer leurs portes, jetant ainsi sur le pavé 2,500 ouvriers d'usine plus 1,200 pêcheurs de chalutiers, soient en mesure de se maintenir en activité et de continuer à contribuer à l'économie de Terre-Neuve. Voilà ce que je demande. J'espère que le ministre et le gouvernement jugeront à propos, au cours des quelques heures qui suivent, de faire une déclaration dans ce sens.

M. Durante: Monsieur le président, j'hésitais un peu à prendre la parole, car je croyais que cette journée était réservée à un débat sur les pêcheries de Terre-Neuve. Les membres de l'opposition devraient savoir que ce n'est pas seulement à Terre-Neuve qu'il y a des pêcheries au Canada. J'aimerais aussi souligner, qu'à mon avis, beaucoup de Canadiens ne se rendent pas compte de la place que tiennent les pêcheries commerciales canadiennes, d'eau douce et d'eau salée, dans l'économie canadienne. J'aimerais citer quelques statistiques. Les pêcheries commerciales canadiennes occupent plus de 70,000 pêcheurs et quelque 15,000 autres personnes travaillant dans les usines de conditionnement du poisson. Voici quelques chiffres pour l'année 1967. On a pris en 1967 2 milliards et demi de livres de poisson, d'une valeur de 161.5 millions de dollars. La valeur de ce poisson, une fois conditionné, était de 325 millions de dollars. Le Canada vient au deuxième rang dans le monde, après le Japon, des pays exportateurs de poisson. Il exporte environ 70 p. 100 de sa production et 60 p. 100 de ses exportations vont aux États-Unis, le restant en Grande-Bretagne et ailleurs. Ces statistiques donnent une idée de l'importance des pêcheries commerciales dans l'économie canadienne. J'ai été content d'entendre le ministre des Pêcheries dire, ce matin, que jusqu'à présent les prises en 1968 ont augmenté de 10 p. 100 et que les pêcheurs ont gagné aussi 12 p. 100 en plus. Malgré tout le respect dû aux représentants de Terre-Neuve, je parlerai des pêcheries de la côte ouest.

En 1967, la prise totale a atteint 332 millions de livres, d'une valeur globale de 49 millions de dollars, en Colombie-Britannique. Le saumon, qui en constitue la plus grande partie, a apporté des revenus bruts de 36 millions de dollars, bien au-delà de 50 p. 100 du montant global. Ces chiffres montrent toute la valeur des pêcheries de la côte ouest par rapport à l'ensemble des pêcheries canadiennes.

Parmi les premières mesures présentées par notre actuel ministre des Pêcheries—et il faut l'en féliciter—il faut mentionner celle qui concerne les restrictions apportées aux licences et qui doit entrer en vigueur en 1969.